



## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE le 7 février 2026, à l'Espace de Vie Sociale de Le Castéra

Membres ou invités présents à l'AG :

- Annick BARRON
- Sylvie CROS
- Cyndi HAMAÏ
- Hervé JEUNE
- Laetitia MARTI
- Annie MILHÉS
- Valérie SAINSARD

Membre excusé ayant fourni une procuration :

- Noëlle RIBAUT

Le quorum était atteint à l'ouverture de l'AG, à 15 h. Les Bilan Moral et Bilan Financier de l'année 2025 ont été présentés. Ont suivi diverses questions et réponses ou commentaires les concernant.

➤ Bilan Moral 2025 :

200 chats stérilisés, 96 adoptions, quelques chats malades ou blessés qui ont beaucoup accaparé les ressources de l'association ou ses membres... mais une équipe plus étoffée, malgré le manque de familles d'accueil. Le détail du chantier Peyrottes à Le Castéra est donné, avec plus de 60 chats capturés, dont 4 ont vite trouvé la mort tant leur état de santé était mauvais. Laetitia Marti détaille sa participation au marché de Noël du Castéra et les actions qu'elle envisage de faire, et une discussion a lieu sur les collectes et journées d'adoption en jardinerie ou supermarchés. La gestion des nasses, dont certaines sont prêtées mais jamais rendues, est abordée, avec le souhait de demander un chèque de caution (100 €) pour chaque prêt. Pour les communes ne souhaitant pas aider l'association ou payer directement les factures, il est recommandé, lorsque nous sommes contactés, de renvoyer les gens vers leurs mairies pour leur mettre la pression.

Bilan Moral approuvé à l'unanimité.

➤ Bilan Financier 2025 :

Le bilan est légèrement déficitaire (moins de 1000 €), malgré une diminution importante de nos dépenses, en raison de la prise en charge importante des frais vétérinaires directement par les mairies. Mais comme le montre bien un tableau de suivi des dépenses et recettes de 2023 à 2025 établi par la trésorière, la très forte diminution des dons et des recettes liées aux adoptions a compensé la diminution des coûts. L'équilibre est obtenu par le retard d'un mois pour le règlement de certaines factures. Et c'est sans compter sur l'abandon des frais de Sylvie Cros, pour un montant de plus de 8000 €. Le bilan complet de l'année 2025, si l'on devait prendre en compte frais abandonnés et factures payées par les communes, devrait être augmenté de 12 à 13.000 €.

Côté adoptions, de nombreux chats sont cédés sans contrepartie, notamment pour certains qui ont du mal à trouver une famille d'adoption, et pour éviter l'accumulation des frais pour les bouches à nourrir. Mais certains, malades, blessés ou handicapés, restent à la charge de l'association et représentent un poids non négligeable. D'où l'idée de parrainage présentée par Laetitia Marti, qu'elle développe et qui permettrait à des sympathisants de participer aux frais. Les frais d'adoption, qui couvrent (à peine) les frais engagés (stérilisation, puçage, vaccination) sont de 200 € par chat. Si deux chats sont pris ensemble, c'est 360 €.

Bilan Financier approuvé à l'unanimité.

➤ Principaux points divers abordés :

- Reprise en main du site internet par Hervé et Laetitia, avec nécessité de mettre à jour les chats à adopter et parrainer, entre autres choses.
- Nouvelle commune (Larra) acceptant de payer les factures directement, chantier par chantier.
- Nécessité de déplacer le point de nourrissage et hébergement de divers chats libres du Castéra avant fin février. En effet, la « maison de Denise » où ils ont toujours vécu doit prochainement être mise en location par la mairie. Le cabanon abandonné au niveau du boulodrome est suggéré comme remplacement, et Laetitia Marti chargée de proposer un courriel à la mairie en ce sens. Sinon le déplacement du matériel sous le jardin de la « maison de Denise » est évoqué.

➤ Election du nouveau conseil d'administration

Nous relevons la proposition de 6 membres :

- Sylvie CROS
- Cyndi HAMAÏ
- Hervé JEUNE
- Laetitia MARTI
- Annie MILHÉS
- Valérie SAINSARD

Le vote sur chaque membre est proposé aux personnes présentes. À l'unanimité, ces six personnes sont élues au conseil d'administration de l'association pour 2026. Les membres du CA se sont ensuite consultés pour déterminer les postes du bureau. Voici la composition du nouveau bureau :

- Président : Hervé JEUNE
- Trésorière : Annie MILHÉS
- Trésorière adjointe : Sylvie CROS
- Secrétaire : Cindy HAMAÏ

Le nouveau bureau remercie l'assemblée pour sa présence. Un pot est offert à toutes et tous.

Fin de la séance à 17 h.

Hervé JEUNE  
Président de l'association

Cindy HAMAÏ  
Secrétaire de l'association

